



# LA LETTRE D'INFO

## #6 Février 2023



«NOUS N'HERITONS PAS DE LA TERRE DE NOS ANCÊTRES, NOUS L'EMPRUNTONS À NOS ENFANTS»

Proverbe africain cité dans « terre des hommes »  
d'ANTOINE DE SAINT EXUPERY

### [ Actus PASSERELLE ENERGIE ]

Passerelle Energie fait le **PLEIN d'ENERGIE** en ce début 2023.

**PASSERELLE ENERGIE OFFICIELLEMENT PARTENAIRE d'ARCHE AGGLO** pour tous les projets de taille inférieure à quelques centaines de KWc. Les gros projets seront gérés par la CNR et SEM Rhône vallée.

**CREATION DE LA SAS CV PASSERELLE ENERGIE.** Les statuts ont été officiellement déposés. Nous avons opté pour un statut juridique de SAS (Société par Actions Simplifiée). Conformément au modèle des centrales villageoises, chaque sociétaire quel que soit le montant de sa participation aura droit à une voix.

**PREMIERS PROJETS IDENTIFIES.** 21 communes sur les 41 d'Arche Agglo ont participé à l'identification de toits publics qui peuvent être mis à disposition de Passerelle Energie. Notre objectif sur 2023 est de commencer par 2 projets : **Toit Agglo Mauves 100 KWc, Toit Agglo Champos 36 KWc.** D'autres projets sont d'ores et déjà identifiés : **Salle Noel Passas Saint Jean de Muzol, Écoles Vincent d'Indy et Luettes Tournon.**

Nous allons par la suite augmenter le nombre de projets pour participer pleinement à l'objectif TEPOS (Territoire à Energie Positive) qui ambitionne à terme de produire 100% de notre consommation d'énergie sur le territoire.

### [ Prochaines Étapes ]

**CONTRAT DE VENTE AVEC EDF.** Nous devons finaliser notre contrat de vente. Notre objectif est de signer un contrat sur une durée de 30 ans avec un prix fixe de vente. Conformément au modèle des centrales villageoises, nous garantissons ainsi aux citoyens investissant dans la centrale villageoise un revenu pérenne et sans risque .

**NEGOCIATION DU PRÊT BANCAIRE.** En complément de notre apport citoyen, notre investissement sera financé par un prêt bancaire. Le montant du prêt sera fonction de notre apport citoyen et du dimensionnement des installations que nous programmons.

**SÉLECTION DES SOUS-TRAITANTS,** pour diminuer nos coûts d'achats de panneaux et matériels associés (onduleurs, câblage, etc.), nous sommes en discussion avec la CNR pour réaliser un achat groupé. Concernant l'installation et la maintenance, 2 entreprises (Solaire bois et Primival ont d'ores et déjà été contactées).

**REUNION D'INFORMATION.** Nous organiserons des réunions publiques après finalisation du contrat de redevance entre Arche Agglo et les communes (notamment accord sur le prix de location des toits publics).

**STRUCTURATION.** Pour accélérer nos projets, sont au programme, outre notre réunion mensuelle, une Assemblée Générale, la mise à jour de notre site internet, l'édition de notre lettre d'information.

**REJOIGNEZ-NOUS POUR PARTICIPER ACTIVEMENT A LA TRANSITION ENERGETIQUE DE VOTRE TERRITOIRE**



NOUS CONTACTER / NOUS REJOINDRE

[passerelle@centralesvillageoises.fr](mailto:passerelle@centralesvillageoises.fr)

[www.passerelle.centralesvillageoises.fr](http://www.passerelle.centralesvillageoises.fr)

SUIVEZ-NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX




## [ Je veux du soleil dans mon réseau électrique ! Je prends part(s) au projet ! ]

Souscrire des actions au capital de la SAS à Capital Variable Passerelle Energie, c'est donner du sens à son épargne qui sera au service de la transition énergétique, dans une démarche citoyenne et responsable en favorisant des retombées économiques locales.

 Une part sociale = 100 euros.

 Gouvernance coopérative : Une personne = une voix quel que soit le montant du capital investi.

 Il ne s'agit pas d'un don ! En souscrivant, vous prenez des parts (des actions) dans la société, et vous pouvez participer aux prises de décisions et à la gestion de la société.

100 €



**Vous embarquez dans  
l'aventure Passerelle Energie**

**et vous vous participez au  
projet avec nous !**

500 €



**Vous financez l'installation d'un  
panneau photovoltaïque**

**et vous ensoleillez votre  
électricité locale !**

1 000 €



**Vous compensez votre  
consommation annuelle  
d'électricité pendant 30 ans**

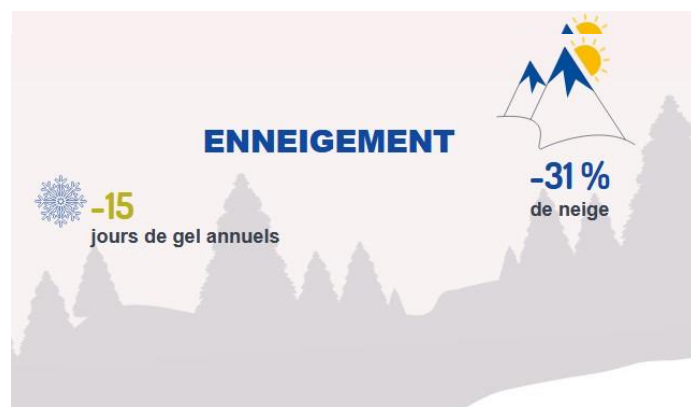
**(1 000 kWh/an hors chauffage)**

## [ Dérèglement climatique : Ça chauffe en Auvergne Rhône Alpes ]

La veille réalisée par AURA-EE, permet de rassembler un grand nombre d'informations sur l'évolution des changements climatiques à l'échelle de notre région. Un document de synthèse vient d'être publié : [Lire le document complet](#)



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Energie Environnement



## [ A VOIR, A LIRE, A ECOUTER ]



Découvrez ou redécouvrez l'outil de l'ADEME qui permet de **calculer votre empreinte carbone**.

Accéder [au site](#)



**NOUS CONTACTER / NOUS REJOINDRE**

[passerelle@centralesvillageoises.fr](mailto:passerelle@centralesvillageoises.fr)

[www.passerelle.centralesvillageoises.fr](http://www.passerelle.centralesvillageoises.fr)

**SUIVEZ-NOUS SUR LES  
RESEAUX SOCIAUX**

